



Association à but non lucratif
Reconnue d'utilité publique par décret du 13 mai 1943

Siège Social : 82, rue de l'Hôtel de Ville - 75004 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025



P C A Conseils

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES



Reconnue d'Utilité Publique
82, rue de l'Hôtel de Ville – 75004 – PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2025

Aux membres de l'Assemblée Générale,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les Assises du 29 avril 2022, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir du Tour de France, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels tels qu'ils figurent en annexe du présent rapport, faisant apparaître un total de bilan de 231 019 574 € et un excédent de 325 988 € sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

1- Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

3- Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point « 1. CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE » de l'Annexe qui expose les incidences sur les comptes annuels de la première application des règlements ANC n°2022-06 et ANC 2023-03.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-80 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, et notamment sur les points suivants :

- Le point 2 de l'annexe aux comptes financiers détaille les « Faits caractéristiques de l'exercice » ayant une incidence financière sur les comptes de l'exercice 2025,
- Le point 3 de l'annexe aux comptes financiers détaille les « Faits significatifs postérieurs à la clôture » des comptes,
- Le point 5.3 de l'annexe aux comptes financiers donne l'information sur la valorisation du bénévolat comptabilisée au 31 décembre 2025.
- Dans le cadre de nos appréciations des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources, décrites dans la note de l'annexe « INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE EMPLOI – RESSOURCES », font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.
- Comme mentionné dans la 2ème partie du présent rapport, il a été fait application des règlements ANC n°2022-06 et ANC 2023-03 relatif à la modernisation des états financiers. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre entité, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ce changement et de la présentation qui en est faite et notamment sur les nouvelles informations figurant dans l'annexe et sur leur format.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Reconnue d'Utilité Publique
82, rue de l'Hôtel de Ville – 75004 – PARIS

IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres des Assises (Assemblée Générale)

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier présenté par le Trésorier au nom du Conseil et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider ou de cesser son activité.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration du 27 mars 2026.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Reconnue d'Utilité Publique
82, rue de l'Hôtel de Ville – 75004 – PARIS

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



Reconnue d'Utilité Publique
82, rue de l'Hôtel de Ville – 75004 – PARIS

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 10 avril 2026

Le Commissaire aux comptes
Société PCA Conseils
Représentée par Monsieur Maxime OUANHON

BILAN ACTIF

	2025			2024
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Frais d'établissement (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, droits, valeurs similaires	2 325 881	1 372 354	953 527	295 102
Immobilisations incorp. en cours, avances et acomptes	98 589		98 589	98 589
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<i>2 424 470</i>	<i>1 372 354</i>	<i>1 052 117</i>	<i>393 691</i>
Immobilisations corporelles				
Terrains	8 245 985		8 245 985	7 562 607
Constructions	259 568 053	131 646 324	127 921 729	115 820 580
Installations techniques, matériel et outillage industriels	42 741 861	31 288 471	11 453 390	11 544 297
Autres immobilisations corporelles	24 481 378	16 657 658	7 823 720	6 654 883
Immobilisations corp. en cours, avances et acomptes	12 744 108		12 744 108	18 173 765
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<i>347 781 386</i>	<i>179 592 454</i>	<i>168 188 932</i>	<i>159 756 132</i>
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 750		2 750	6 500
Autres immobilisations financières	2 444 197	100 000	2 344 197	2 631 105
<i>Total immobilisations financières</i>	<i>2 446 947</i>	<i>100 000</i>	<i>2 346 947</i>	<i>2 637 605</i>
ACTIF IMMOBILISE	352 652 803	181 064 808	171 587 995	162 787 428
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours	3 594 549	1 529 230	2 065 319	2 012 583
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	38 672 917	15 409 368	23 263 549	18 098 362
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	7 618 542		7 618 542	8 691 979
Charges constatées d'avance	867 594		867 594	814 907
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	18 899 889		18 899 889	26 810 495
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	6 716 686		6 716 686	13 088 931
ACTIF CIRCULANT	76 370 177	16 938 598	59 431 579	69 517 256
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL GENERAL	429 022 980	198 003 406	231 019 574	232 304 685

BILAN PASSIF

	2025	2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	76	76
Fonds propres complémentaires	3 117 811	3 117 811
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation	18 207 163	18 207 163
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	552 370	456 311
Réserves pour projet de l'entité	79 619 718	78 210 167
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	325 988	1 505 610
<i>Total situation nette</i>	101 823 126	101 497 138
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	55 577 744	52 120 334
Provisions réglementées		
<i>Total autres fonds associatifs</i>	55 577 744	52 120 334
FONDS PROPRES	157 400 870	153 617 472
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	664 663	971 468
Fonds dédiés	3 983 226	4 401 762
AUTRES FONDS PROPRES	4 647 889	5 373 230
PROVISIONS		
Provisions pour risques	473 000	1 003 170
Provisions pour charges	841 816	1 001 123
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 314 816	2 004 293
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 090 853	14 519 197
Emprunts et dettes financières diverses	5 018 577	5 139 111
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 519 199	8 718 008
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	15 212 223	17 192 670
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	904 073	1 226 824
Autres dettes	18 875 311	17 522 364
Produits constatés d'avance	6 035 763	6 991 517
DETTES	67 655 998	71 309 690
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (V)		
TOTAL GENERAL	231 019 574	232 304 685

COMPTE DE RESULTAT

	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	1 729 047	482 585
Ventes de biens et services	116 603 199	118 008 829
Ventes de biens	350 523	389 542
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	116 252 677	117 619 287
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs	14 741 890	12 037 495
Concours publics et subventions d'exploitation	12 560 880	9 076 726
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public	2 181 010	2 960 769
Dons manuels	848 452	1 301 916
Mécénats	863 337	639 026
Legs, donations et assurances-vie	469 220	1 019 827
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	4 424 152	5 509 242
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	7 917 386	
Utilisations des fonds dédiés	2 108 471	3 724 216
Autres produits	3 854 593	4 443 829
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	151 378 738	144 206 195
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	15 834 394	15 668 204
Variation de stock	(47 338)	(84 686)
Autres achats et charges externes	55 307 913	55 266 866
Aides financières	484 807	115 874
Impôts, taxes et versements assimilés	5 527 343	5 403 798
Salaires	40 408 362	39 470 122
Cotisations sociales	13 062 992	12 807 182
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	16 522 075	16 638 167
Dotations aux provisions	387 461	250 775
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	930 040	
Reports en fonds dédiés	915 854	1 068 384
Autres charges	1 925 619	1 881 493
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	151 259 523	148 486 180
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	119 216	(4 279 985)
PRODUITS FINANCIERS :		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	547 593	960 598
Reprises sur provisions et dépréciations		
Différences positives de change	2 708	
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie	4 685	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	554 985	960 598
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	298 318	122 718
Différences négatives de change	17	77
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	48 077	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (IV)	346 412	122 795
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	208 574	837 803
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	327 789	(3 442 182)

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	2025	2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		5 242 792
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		324 111
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		4 918 681
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 801	(29 111)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	151 933 724	150 409 586
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	151 607 736	148 903 976
EXCEDENT OU DEFICIT	325 988	1 505 610

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2025	2024
Produits		
Dons en nature		
Prestations en nature	193 481	388 672
Bénévolat	3 519 968	4 070 925
TOTAL	3 713 449	4 459 597
Charges		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	193 481	388 672
Personnel bénévole	3 519 968	4 070 925
TOTAL	3 713 449	4 459 597

Ventilation du chiffre d'affaires par catégorie d'activités			
Catégorie d'activités	2025	2024	Variation (%)
Participation aux actions de formation	77 874 943	80 338 649	(3,07)
Hébergement	24 521 934	23 714 372	3,41
Restauration	12 362 084	12 491 392	(1,04)
Recettes foyer	24 710	24 579	0,53
Abonnement au journal		1 759	(100,00)
Vente librairie	350 523	387 783	(9,61)
Produits annexes	1 469 007	1 050 295	39,87
TOTAL	116 603 200	118 008 829	(1,19)

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Le bilan de l'exercice clos au 31 décembre 2025 dont le total est de 231 019 574 € et le compte de résultat dont le total des produits est de 151 933 724 € se solde par un résultat excédentaire de 325 988 €.

L'exercice social a une durée de douze mois correspondant à l'année civile.

Les comptes arrêtés par le Conseil d'Administration du 27 mars 2026.

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION LES COMPAGNONS DU DEVOIR ET DU TOUR DE FRANCE

L'AOCDTF a notamment pour but :

- L'éducation de certains de ses membres par la pratique d'un métier et par le voyage, associée tout au long de la vie à une ouverture culturelle et spirituelle dans le partage de l'esprit Compagnon.
- L'accueil des jeunes dans le Compagnonnage et dans les métiers par une aide dans leurs recherches et un accompagnement dans leur progression et leur insertion sociale.
- La formation professionnelle de certains de ses membres par l'apprentissage et le perfectionnement dans le métier, tout au long de la vie, dans une démarche de transmission des savoirs et des savoir-faire.
- L'information auprès du public, des familles, des établissements scolaires et professionnels et des jeunes sur le Compagnonnage et les métiers.
- L'étude, la réflexion sur le devenir des métiers, la recherche et la production de documents techniques, au service de la formation et de la mémoire des métiers et des hommes.

1. CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice ont fait l'objet d'un changement de méthode pour donner suite aux règlements ANC 2022-06 et ANC 2023-03, modifiant le plan comptable pour les exercices ouverts en 2025.

L'application de ce nouveau référentiel a conduit à des adaptations de présentation et de classement de certains postes des comptes annuels.

En effet, les charges et produits exceptionnels ne concernent plus que les événements majeurs et inhabituels et non susceptibles de se reproduire à l'avenir, les autres éléments comptabilisés précédemment en exceptionnel le sont maintenant dans l'exploitation. C'est le cas pour les valeurs des éléments d'actif cédés à hauteur de 930 K€, des quotes-parts de subvention d'investissement pour 5 062 K€ et des produits de cession d'actifs pour 7 917 K€ dans le compte de résultat 2025.

De même les comptes de transferts de charges disparaissent et sont eux aussi rattachés à l'exploitation.

2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le patrimoine immobilier

Acquisition d'un terrain à Bruz (35)

L'association a acquis un terrain nu, sur la zone de Ker Lann, pour un montant de 640 K€. Ce terrain est destiné à la construction des nouveaux ateliers des Compagnons de Rennes. L'OPCO de la Construction a accordé une subvention de 314 K€ à cette acquisition.

Les travaux de construction sont inscrits en immobilisations en-cours pour un total de 825 K€ au 31 décembre 2025.

Acquisition d'un terrain et d'un bâtiment à Besançon (25)

L'association a acquis un bien immobilier pour un montant de 523 K€, en vue de la réalisation d'un site d'hébergement et d'ateliers pour remplacer les diverses locations actuelles. Cette acquisition a bénéficié d'une subvention de l'OPCO de la Construction de 176 K€.

Acquisition de bureaux à Tours (37)

L'association a acquis des bureaux à *Tours* pour un montant de 318 K€, pour accueillir les ingénieurs pédagogiques du Collège des Métiers du Siège Social.

Mise en service de la nouvelle maison de Brignais (69)

La maison de Brignais a été mise en service comptablement au 26 novembre 2025.

Les travaux de construction sont inscrits dans les immobilisations pour un total de 15 129 K€ et sont financés par les ventes de Lyon Nérard et Lyon Sidoine Apolinaire et par des subventions d'investissement à hauteur de 4 159 K€.

Prolongation du bail emphytéotique de Strasbourg (67)

La durée du bail emphytéotique d u 2 rue Wasselonne à Strasbourg a été prolongé jusqu'au 17 janvier 2064.

Contrôle fiscal

L'administration fiscale a mis fin au litige relatif au contrôle de 2022, nous avons donc repris la provision dans les comptes annuels à hauteur de 715 170 €.

Les créances

A la suite de la réforme de l'apprentissage et de son financement en 2019, nous avons perçus des montants relatifs à des factures proforma. Sur ces montants, 3 373 739 € n'ont pas été affectés en produits dans l'attente de justifications complémentaires.

Aujourd'hui et suite à une réponse de demande de confirmation de l'OPCO, il apparaît raisonnable de comptabiliser ces produits en les étalant sur trois exercices, ce qui donne un produit de 1 124 579 € par exercice.

3. FAITS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

De lourdes malfaçons ont été constatées sur les travaux de construction de la nouvelle maison de Bordeaux.

Nous sommes dans une phase d'échanges avec l'entrepreneur concerné pour trouver une solution, mais il n'est pas impossible que cette situation débouche sur une procédure judiciaire.

Aucune provision n'a été comptabilisée en 2025 sur ce litige.

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

A la date d'arrêté des comptes, le conseil d'administration n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

4. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

4.1. Le périmètre de l'association couvre les services et les établissements suivants :

a) Les Régions de l'AOCDTF :

BOURGOGNE	regroupant les prévôtés de	DIJON – AUXERRE – SAONE
FRANCHE - COMTE		
BRETAGNE	regroupant les prévôtés de	RENNES – BREST
CENTRE	regroupant les prévôtés de	TOURS LITRE – TOURS ST SYMPHORIEN – ORLEANS
GRAND EST	regroupant les prévôtés de	STRASBOURG – NANCY – REIMS – MUIZON – TROYES
HAUTS DE FRANCE	regroupant la prévôté de	LILLE
ILE DE FRANCE	regroupant les prévôtés de	PARIS – PANTIN – CHAMPS SUR MARNE
NORMANDIE	regroupant les prévôtés de	ROUEN – CAEN
NOUVELLE	regroupant les prévôtés de	BORDEAUX – PERIGUEUX – PAU – LAMOTHE –
AQUITAINE		LA ROCHELLE – ANGOULEME - POITIERS
OCCITANIE	regroupant les prévôtés de	NIMES – BAILLARGUES – TOULOUSE – ALBI –
		COLOMIERS - RODEZ
PACA	regroupant les prévôtés de	MARSEILLE – L'ARGENTIERE – CAGNES – CARPENTRAS
PAYS DE LOIRE	regroupant les prévôtés de	ANGERS BAUMETTE – ANGERS COPERNIC –
		NANTES – CHOLET – LE MANS – SAUMUR
AUVERGNE	regroupant les prévôtés de	LYON BRIGNAIS – SAINT-ETIENNE – GRENOBLE –
RHONE –ALPES		ANNECY VILLEFONTAINE

b) Le siège social de l'association

c) L'encyclopédie des métiers

d) La librairie du compagnonnage

e) Les comptes des Métiers

4.2. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est :

Les comptes annuels 2025 ont été établis conformément aux prescriptions du nouveau règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2018-6 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;

- a) La valeur réévaluée à fin 1983 pour les valeurs immobilisées correspondant aux immeubles : constructions, aménagements
- b) Les valeurs historiques pour les autres valeurs immobilisées et pour les autres postes du bilan.

4.3. Les autres points suivants sont signalés afin de permettre une bonne interprétation des comptes :

a) Immobilisations

- 1) La dotation aux amortissements des immobilisations est calculée prorata-temporis selon un rythme linéaire en fonction de la durée d'utilisation du bien :
- | | |
|--|----------------|
| - Structure porteuse BSP | 30 ans |
| - Clos et couvert BCC | 20 ans |
| - Agencements lourds AL | 20 ans |
| - Lot technique LT | 20 ans |
| - Agencements simples AS | 10 ans |
| - Mobilier, matériels d'hébergement et de restauration | 10 ans |
| - Matériel de formation | 3,5, 8 ans |
| - Matériel informatique et matériel de transport | 3 ans et 5 ans |
| - Matériel de transport | 4 ans |
| - Rachat de biens en crédit-bail : essentiellement | 1 à 3 ans |
- 2) Les immobilisations financières sont valorisées au coût historique d'acquisition.

b) Les stocks

Les stocks sont valorisés au coût de revient et font l'objet pour l'Encyclopédie d'une dépréciation pour tenir compte des risques de non-commercialisation des ouvrages.

c) Les créances

Pour les OPCO : application d'un taux de 100% pour toutes les créances supérieures à 2 ans et d'un taux de 50% pour les créances à échéance comprise entre 1 et 2 ans.

Pour les autres clients la méthode de provisionnement est de 100% pour les créances antérieures à 1 an et 50% pour celles dont l'échéance est comprise entre 6 mois et un an.

d) Les provisions pour risques et charges

Au 31/12/2025, les provisions pour risques et charges ont pour objet de couvrir :

- ✓ Les risques sur les litiges prud'homaux pour 383 000 €,
- ✓ Les autres risques pour 90 000 €
- ✓ La charge future pour indemnités de départs à la retraite estimée conformément à la recommandation de l'ANC n° 2013-02 en tenant compte :
 - De la capitalisation des salaires (2%) et de l'indemnité à verser aux salariés selon les modalités prévues par la convention collective des organismes de formation appliquée par l'AOCDTF,
 - De l'âge du départ à la retraite à taux plein (65 à 67 ans),
 - D'une table de mortalité (INSEE 2018),
 - D'une actualisation des indemnités dues au moment du départ à la retraite par un taux moyen sur les 5 dernières années tenant compte de l'inflation de 2.97% au 31/12/2025 et du turn-over moyen du personnel.
 - Du taux de charges patronales de 45%

Ont été exclus de ce calcul : les prévôts, les chargés de mission, les formateurs Maître de stage, les formateurs enseignement général.

Cet engagement s'élève à 841 816 € au 31 décembre 2025.

e) Les subventions d'équipement :

1) Principe de reprise :

Le principe de reprise des subventions d'équipement appliqué par l'association depuis le 1^{er} janvier 1996 est conforme aux prescriptions du nouveau règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2018-6 du 5 décembre 2018.

Reçues pour le financement des constructions et des équipements, elles font l'objet d'une reprise déterminée par référence à la durée de vie des équipements concernés à compter du 1^{er} janvier 1996. Depuis 2006, elles ont été décomposées de la même façon que les immobilisations

2) Incidence sur la présentation des comptes :

Les résultats 2025 et 2024 présentés avant et après reprise des subventions d'équipement sont les suivants :

	2025	2024
Résultat de l'exercice avant Amortissement des subventions d'équipement	- 4 736 235 €	- 3 172 722 €
Quote-part subvention rapportée au résultat	5 062 223 €	4 678 332 €
Résultat après amortissement des subventions d'équipement et après IS	325 988 €	1 505 610 €

3) Principe de comptabilisation des subventions relatives aux immobilisations en cours :

Les subventions d'investissement attribuées sont comptabilisées en fonds propres au rythme de l'avancement du chantier figurent en immobilisations en cours.

4) Les subventions d'investissement reçues en 2025 :

En 2025, des subventions d'investissements ont été reçues sur les régions suivantes :
Grand Est, Nouvelle Aquitaine, Bourgogne, Bretagne, Centre, Ile de France, Occitanie, Hauts-de-France, Normandie, Provence Alpes Côte d'Azur, Pays de la Loire et Auvergne – Rhône-Alpes.

5) Obligations et conditions attachées aux subventions d'équipement :

Ces subventions peuvent être assorties d'obligations pour l'association qui sont pour l'essentielles suivantes :

Pour l'immobilier : Pendant 20 ans, ne pas modifier la destination de la réalisation – ne pas aliéner les locaux
– ne pas confier la gestion à un tiers.

Pour le mobilier : Pendant 3 ans, maintien de la destination et de l'usage du bien.

f) Les fonds dédiés et reportés

1) Fonds dédiés et reportés relatifs au fonctionnement

Principe :

Sont comptabilisés en fonds dédiés et reportés relatif au fonctionnement à la clôture de l'exercice, les montants non utilisés ou partiellement utilisés pendant l'exercice des ressources suivantes :

- subventions d'exploitation,
- contributions financières reçues d'autres personnes morales de droit privé à but non lucratif,
- Ressources liées à la générosité du public comprenant les dons manuels, le mécénat, les legs, les donations et assurances-vie

Au 31/12/2025, les fonds dédiés et reportés de fonctionnement sont constitués de la part des legs ou mécénats fléchés reçus et partiellement utilisés sur l'exercice pour un montant cumulé de 1 244 651 €.

	Fonds dédiés au 01/01/2025	Utilisation 2025	Dotation 2025	Reclassement	Fonds dédiés au 31/12/2025
Fonds reportés sur dons et legs			467 752 €	196 911 €	664 663 €
Fonds dédiés sur contribution financière (mécénat)	971 468 €	467 837 €	273 268 €	- 196 911 €	579 988 €
Total	971 468 €	467 837 €	741 020 €		1 244 651 €

Nature de l'utilisation des fonds

C'est le Conseil du Compagnonnage qui décide de l'affectation des fonds reportés sur dons et legs sans destination de la part du légataire ou donateur,

Les fonds dédiés sur contributions financières reçues d'autres personnes morales de droit privé dotés en fonds dédiés financent en N+1, la poursuite des projets pour lesquels les contributions ont été attribuées à l'association.

2) Fonds dédiés d'investissements pédagogiques

Dans la cadre de la réforme du financement de l'apprentissage, le Conseil du Compagnonnage a décidé d'affecter un pourcentage de la facturation au financement des investissements pédagogiques.

Fonds dédiés au 01/01/2025	Utilisation 2025	Dotation 2025	Reclassement	Fonds dédiés au 31/12/2025
4 401 762 €	1 640 634 €	642 586 €	476 €	3 403 238 €

Principe :

La rémunération du « coût-contrat » comprend :

Les « charges de gestion administrative et les charges de production » :

- conception, réalisation des enseignements théoriques, évaluation des compétences acquises par les apprentis ;
- réalisation des missions d'accompagnement et de promotion de la mixité au sein des organismes de formation
- déploiement d'une démarche qualité pour satisfaire aux exigences liées au cadre de certification prévu.

Les charges d'amortissement annuelles pour les équipements et l'ingénierie pédagogiques si leur durée d'amortissement n'excède pas 3 ans.

Mode de détermination de la dotation annuelle :

- Coût contrat moyen 2025 : 7 276,78 €
 - Effectif apprentis 2025 : 9 606 apprentis
 - Taux de rupture contrat d'apprentissage constaté ces dernières années : 14 %
 - Effectif apprentis avec incidence taux de rupture : 8 261 apprentis
 - Produits potentiels : 8 261 apprentis x 7 276,78 € = 60 115 K€
 - Taux de dotation retenu : 3,24 % soit 1/3 du taux d'investissement constaté ces dernières années pour le renouvellement du matériel et outillage des apprentis (amortis sur 3 ans)
- Montant de la dotation au fonds dédiés à l'investissement pédagogique : 643 K€

Nature des investissements objet du fonds :

Ce sont les investissements destinés à :

- améliorer les plateaux techniques mis à disposition des apprentis,
- moderniser les ateliers des CFA,
- donner les moyens d'amplifier la recherche et le développement pédagogique

4.4. Régime d'imposition :

L'Association est sectorisée :

- En secteur lucratif pour ses activités de formation continue, Encyclopédie et Librairie. Ce secteur est soumis aux impôts commerciaux : TVA (sauf formation continue), Impôts sur les sociétés, Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises, Cotisation Foncière des Entreprises et Taxe apprentissage.
- En secteur non lucratif pour ses autres activités dont l'apprentissage, le perfectionnement par le Tour de France. Ce secteur est assujéti à la taxe sur les salaires.

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. Legs en cours :

Le règlement n°2018-06 pose le principe de comptabilisation suivant pour les legs et donations :

- A la date d'acceptation par le Conseil d'administration, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés à l'actif. Les éventuelles dettes sont quant à elles comptabilisées au passif.
- Comptabilisation en compte de produits et charges au fur et à mesure des encaissements et des décaissements liés à la cession des biens, même en l'absence de réalisation effective et définitive du leg.

L'annexe donne le détail des legs, donations et assurances-vie figurant au compte de résultat.

D'autre part, le règlement ANC n°2018-06 préconise la mention dans les engagements hors bilan des legs et donations reçus par l'association entre la date à laquelle l'entité a été informée et la date de comptabilisation à l'actif des biens concernés : ils sont valorisés à leur valeur de réalisation probable au moment de la clôture des comptes.

Au 31 décembre 2025, ces engagements sont nuls.

5.2. Rémunération des dirigeants et cadres dirigeants :

Les membres du Conseil des Compagnons, dirigeants au sens de l'instruction fiscale 44-5-06 du 18 décembre 2006 exercent bénévolement leur mandat. Aucune rémunération en espèces ou en nature ne leur est versée à titre personnel. La rémunération brute annuelle cumulée des 5 plus hautes rémunérations, conformément aux règles d'IDEAS, est de 470 639 € sur l'exercice 2025.

5.3. – Valorisation du bénévolat

Le bénévolat est pratiqué au sein de l'association : une procédure a été mise en place dans le courant de l'exercice 2023 afin de collecter les heures de chaque bénévole.

La base de calcul est la somme des heures déclarées par les bénévoles (hors compagnons et aspirant itinérants).

Cette base est ensuite multipliée par le taux horaire moyen chargé des formateurs de l'association en 2025, soit 27,45 €.

Pour l'année 2025, l'association a comptabilisé 3 519 968 € représentant 128 232 heures de bénévolat.

5.4. Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires perçus par le commissaire aux comptes sur l'exercice 2025 s'élèvent à 149 207 € HT soit 179 049 € TTC au titre de sa mission légale et 6 000 € HT soit 7 200 € TTC au titre des services autres que la certification des comptes.

5.5 - Effectif salarial moyen

Sur l'année 2025, la moyenne des salariés ETP est de 1 219 personnes.

5.6 Risque portant sur congés maladie non professionnelle

La loi n°2024-364 du 22 avril 2024 portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne en matière de droit social (dite loi DDADUE), dans son article 37 a mis en conformité la réglementation française relative aux droits à congés payés avec le droit européen. Sont notamment prévues de nouvelles règles d'acquisition en cas d'arrêt de travail, la création d'une obligation d'information au retour du salarié et la mise en place d'une période de report limitée dans le temps.

Ces règles sont rétroactives au 1er décembre 2009 pour les arrêts maladie non-professionnels.

Il est prévu un délai de forclusion pour les salariés dont le contrat de travail est en cours d'exécution à la date d'entrée en vigueur de la loi. À défaut de régularisation de l'employeur ou en cas de contestation du nombre de jours de congés régularisés, les intéressés ont 2 ans à compter du 24 avril 2024 pour agir. La loi est en revanche muette quant aux délais dont disposent les salariés ayant quitté l'entreprise à la date d'entrée en vigueur de la loi. Il semblerait que le délai de prescription de 3 ans à compter de la rupture du contrat de travail, prévu à l'article L. 3245-1 du code du travail, ait vocation à s'appliquer.

L'évaluation de ce risque est de 206 K€, pour lequel aucune provision n'a été comptabilisée.

6. ENGAGEMENTS HORS BILAN

6.1. Crédit baux :

ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total	résiduel
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, ...							
Autres immobilisations corporelles	647 715	1 934 645	584 887	703 043	0	1 286 930	0
Immobilisations en cours							
Total	647 715	1 934 126	584 887	703 043	0	1 286 930	0

6.2. Engagements hors bilan :

Sur la base des éléments connus à la date d'arrêté des comptes :

ENGAGEMENTS RECUS	2025	2024
Legs en-cours	0 accepté	0 accepté
Bail emphytéotique	140 546	140 546
Bail à construction	41 390	41 390
Bail à longue durée	5 122	5 122
Bail commercial	94 255	94 255
Cautions et avals	6 104	6 104
TOTAL	287 417	287 417

ENGAGEMENTS DONNES	2025	2024
Effets escomptés non échus	0	0
Promesses d'acquisition foncière	0	641 907
VEFA	5 284 842	5 284 842
Bail emphytéotique	83 006	83 006
Bail à construction	102 671	102 671
Bail à longue durée	0	0
Bail commercial	42 000	42 000
Hypothèque	11 980 000	8 852 600
Nantissement	1 500 000	1 500 000
TOTAL	18 900 519	16 507 026

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION

A- PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINES ET DESTINATION	EXERCICE 2025		EXERCICE 2024	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons,legs et mécénat				
Dons manuels	848 452 €	848 452 €	1 301 916 €	1 301 916 €
Legs,donations et assurances vie	469 220 €	469 220 €	1 019 827 €	1 019 827 €
Mécénat	863 337 €	863 337 €	639 026 €	639 026 €
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2-PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	130 659 212 €		129 138 633 €	
3-SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLIC	12 560 880 €		9 076 726 €	
4- REPRISE SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	4 424 152 €		7 467 367 €	
5- UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	2 108 471 €	467 837 €	1 766 091 €	1 225 985 €
TOTAL	151 933 724 €	2 648 846 €	150 409 586 €	4 186 754 €
CHARGES PAR DESTINATION				
1-MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme ,	114 663 825 €	2 155 326 €	112 853 262 €	4 231 041 €
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France,				
1.2 Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme,				
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France				
2-FRAIS DE RECHERCHES DE FOND:				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	202 843 €	202 843 €	127 387 €	127 387 €
2.2 Frais de recherches d'autres ressources	18 856 €		10 837 €	
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	18 895 021 €	290 677 €	17 984 274 €	368 432 €
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	16 909 536 €		16 888 942 €	
5-IMPOT SUR LES BENEFICES	1 801 €		29 111 €	
6-REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	915 854 €	273 267 €	1 068 384 €	274 557 €
TOTAL	151 607 736 €	2 922 113 €	148 903 976 €	5 001 417 €
EXCEDENT OU DEFICIT	325 988 €	-273 267 €	1 505 610 €	-814 663 €

B- CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE	EXERCICE 2025		EXERCICE 2024	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	3 519 968 €	3 519 968 €	4 070 925 €	4 070 925 €
Prestation en nature	193 481 €	193 481 €	388 672 €	388 672 €
Dons en nature	612 135 €	612 135 €	693 380 €	693 380 €
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3-CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestation en nature				
Dons en nature				
TOTAL	4 325 584 €	4 325 584 €	5 152 977 €	5 152 977 €
CHARGES PAR DESTINATION				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	805 616 €	805 616 €	1 082 052 €	1 082 052 €
Réalisées à l'étranger				
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	3 519 968 €	3 519 968 €	4 070 925 €	4 070 925 €
TOTAL	4 325 584 €	4 325 584 €	5 152 977 €	5 152 977 €

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Le compte de résultat par origine et destination est dressé par application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2018-06 du 05 décembre 2018 homologué par arrêté et publié au JO du 30 décembre 2018.

L'article 432-2 du règlement précité fait obligation aux organismes faisant appel, à l'échelon national, à la générosité du public d'établir un compte de résultat par origine et destination, qui précise notamment l'affectation des produits et charges liée à la générosité du public.

Les règles d'affectation des produits et charges liées à la générosité du public sont reprises dans le paragraphe « INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE EMPLOI – RESSOURCES ».

AOCDTF

En euros

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

En euros

EMPLOIS PAR DESTINATION	2025	2024	RESSOURCES PAR ORIGINE	2025	2024
1 - MISSIONS SOCIALES	2 155 326	4 231 041	1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	2 181 009	2 960 769
1.1 Réalisées en France	2 155 326	4 231 041	1.1 Cotisations sans contreparties		
- Actions réalisées par l'organisme	2 155 326	4 231 041	1.2 Dons, legs et Mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			-Dons manuels,	848 452	1 301 916
1.2 Réalisées à l'étranger			-Legs, donations et assurances-vie	469 220	1 019 827
- Actions réalisées par l'organisme			-Mécénats	863 337	639 026
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	202 843	127 387			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	202 843	127 387			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	290 677	368 432			
I - TOTAL DES EMPLOIS	2 648 846	4 726 860	I - TOTAL DES RESSOURCES	2 181 009	2 960 769
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATION			2 - REPRISES DE PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	273 267	274 557	3- UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	467 837	1 766 091
EXCEDECENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	2 648 846	4 726 860	TOTAL	2 648 846	4 726 860
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	0	0
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public;		
			(-) Investissement et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	664 663	0
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	664 663	0
CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE	2025	2024		2025	2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCE DE L'EXERCICE		
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	805 616	1 082 052	1-CONTRIBUTION VOLONTAIRE LIEE A LA GENEROSITE DU PUBLIC	4 325 584	5 152 977
Réalisées en France	805 616	1 082 052	Bénévolat	3 519 968	4 070 925
Réalisées à l'étranger	0	0	Prestation en nature (compétence)	193 481	388 672
2-CONTRIBUTION VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DES FONDS	0	0	Dons en nature	612 135	693 380
3-CONTRIBUTION VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	3 519 968	4 070 925			
TOTAL	4 325 584	5 152 977		4 325 584	5 152 977

FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2025	2024
FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	971 468	1 922 896
(-) utilisation	467 837	1 225 985
(+) report	273 267	274 557
FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	776 898	971 468

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE EMPLOI - RESSOURCES

Le principe d'établissement

L'article 4 de la loi du 7 août 1991 fait obligation aux organismes faisant appel, à l'échelon national, à la générosité du public d'établir un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, qui précise notamment l'affectation des dons par type de dépenses.

Le compte d'emploi des ressources est dressé par application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2018-06 du 05 décembre 2018 homologué par arrêté et publié au JO du 30 décembre 2018 et modifiant le règlement comptable CRC 99-01.

- **Définition des missions sociales** : celles-ci comprennent entre autres,

- La formation : Les Compagnons du Devoir proposent une formation complète et originale alliant savoir-faire et savoir-être, technique et culture, tradition et innovation. Reconnue pour son excellence, cette formation est un gage d'insertion professionnelle pour les jeunes.
- L'hôtellerie : Les maisons de Compagnons assurent l'hébergement, la restauration, et l'accompagnement des jeunes placés sous la responsabilité du prévôt, et d'une maîtresse de maison, ce sont des lieux d'ouverture et de partage. Leur fonctionnement repose sur le vivre ensemble et la transmission entre les générations de Compagnons.
- Les métiers : le devenir des métiers est un véritable observatoire qui a pour objectif d'anticiper l'évolution des besoins et des enjeux du monde professionnel pour garantir la pertinence des formations proposées par l'association et la pérennité des métiers.
- La librairie : Fondée en 1951, la Librairie du compagnonnage contribue au rayonnement des métiers. Elle édite et diffuse tout ce qui concerne les techniques, les métiers ainsi que les hommes et les femmes de métier. Plus de 9 500 références sont répertoriées et accessibles en librairie et sur la boutique en ligne.

- **Les clefs de répartition**, et tout particulièrement de la répartition du coût de la collecte de fonds, qui est opérée opération par opération en fonction des caractéristiques propres à chacune de ces opérations de collecte.

- **La qualification des ressources** et leur distinction entre celles provenant de la générosité du public et les autres a notamment reposé sur notre analyse et les précisions apportées par le règlement comptable précité.

Les ressources collectées auprès du public sont composées :

- Des dons en numéraire,
- Des dons en nature,
- Des legs en numéraire,
- Des legs en nature.

- **Le mode d'affectation des ressources** est le suivant :

Les ressources provenant de la générosité du public, financent prioritairement les dépenses en missions sociales qui ne sont pas financées directement par un autre produit et les frais de recherche de fonds.

Méthodologie du Compte Emplois Ressources

Les règles suivantes ont été retenues pour :

Les Emplois, on distingue :

- Missions sociales

Il s'agit du total des charges duquel on a soustrait les frais de fonctionnement et les frais de recherche de fonds

- Frais de recherche de fonds

Il s'agit du salaire et frais accessoires du service Mécénat et des charges indirectes liées à la recherche de fonds.

- Frais de fonctionnement

Il s'agit des charges liées à l'organisme de formation, des charges immobilières et des charges de gestion.

Charges de l'organisme de formation : Celles-ci sont calculées à partir de l'entité siège avec un organigramme des services distinguant les services opérationnels, des services fonctionnels.

Charges Immobilières : Loyer, entretien et Amortissement : ces charges sont réparties en fonction de l'usage des surfaces : Atelier, Salle de cours, salle à manger, hébergement et bureaux. Ici seuls les bureaux sont retenus pour le calcul des frais de fonctionnement.

Charges de Gestion : Salaires, frais de siège dans ces charges seuls les salaires Opérationnels sont retenus. Les salaires opérationnels et les frais de siège sont retraités.

Pour les Ressources, on distingue :

- Ressources collectées auprès du public

Ils sont composés des dons et legs, ainsi que du mécénat sans contrepartie

La "générosité publique" s'étend aux sociétés donatrices tant qu'il n'y ait pas de contrepartie.

- Autres fonds privés

Ceux-ci sont uniquement composés du Mécénat avec contrepartie

- Subventions et autres concours publics

Il s'agit ici des Subventions des Conseils Régionaux ou des subventions Européennes.

- Autres produits

Ils sont constitués des produits autres que les ressources collectées auprès du public, les autres fonds privés, et les subventions et autres concours publics.

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2025	Augmentations	
		Réévaluations courant 2025	Acquisitions courant 2025
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 400 042		1 024 429
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	1 400 042		1 024 429
Immobilisations corporelles			
Terrains	7 562 607		721 490
Constructions :			
- Constructions sur sol propre	48 620 777		1 048 007
- Constructions sur sol d'autrui	86 384		
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	197 181 992		21 652 298
Installations techniques, matériel et outillages industriels	39 948 140		2 933 351
Autres immobilisations corporelles :			
- Installations générales, agencements, aménagements divers			
- Matériel de transport	169 767		50 287
- Matériel de bureau et mobilier informatique	20 172 708		2 449 189
- Emballages récupérables et divers	1 656 574		
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	18 173 765		9 115 855
<i>Total immobilisations corporelles</i>	333 572 715		37 970 477
Immobilisations financières			
Participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	2 737 605		21 169
<i>Total immobilisations financières</i>	2 737 605		21 169
TOTAL GENERAL	337 710 361		39 016 074

	Diminutions		Valeur brute fin 2025	Valeur d'origine
	Virements courant 2025	Cessions courant 2025		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			2 424 470	
<i>Total immobilisations incorporelles</i>			2 424 470	
Immobilisations corporelles				
Terrains		38 112	8 245 985	
Constructions :				
- Sur sol propre		3 535 018	46 133 766	
- Sur sol d'autrui			86 384	
- Installations générales, agencements et amgt des constructions		5 486 387	213 347 903	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	50 400	89 230	42 741 861	
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements et amgt divers				
- Matériel de transport			220 054	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		17 147	22 604 750	
- Emballages récupérables et divers			1 656 574	
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	14 545 512		12 744 108	
<i>Total immobilisations corporelles</i>	14 595 912	9 165 894	347 781 386	
Immobilisations financières				
Participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		311 826	2 446 947	
<i>Total immobilisations financières</i>		311 826	2 446 947	
TOTAL GENERAL	14 595 912	9 477 720	352 652 803	

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant début 2025	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2025
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 006 350	366 003		1 372 354
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	1 006 350	366 003		1 372 354
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Constructions sur sol propre	36 788 241	1 061 196	3 506 967	34 342 470
- Constructions sur sol d'autrui	86 384			86 384
- Inst générales, agcemnts et améngmt des const.	93 193 948	8 649 954	4 626 431	97 217 470
Installations techniques, matériel et outillage indust.	28 403 843	2 969 937	85 309	31 288 471
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers				
- Matériel de transport	1 326 572	21 052		1 347 624
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 017 595	1 309 586	17 147	15 310 034
- Emballages récupérables et divers				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	173 816 583	14 011 725	8 235 854	179 592 454
TOTAL GENERAL	174 822 933	14 377 729	8 235 854	180 964 808

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mvt net des amortisse- ments à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissements							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
<i>Total immobilisations incorporelles</i>							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions :							
- Constructions sur sol propre							
- Constructions sur sol d'autrui							
- Inst gén., agcemnts et améngmt des const.							
Inst techniques, matériels et outillages							
Autres immobilisations corporelles							
- Inst gén., agcemnt et améngmt divers							
- Matériel de transport							
- Matériel de bureau et informatique mobilier							
- Emballages récupérables et divers							
<i>Total immobilisations corporelles</i>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL non ventilé							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2025/AN	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2025/AN
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

A - DETAIL DES INVESTISSEMENTS DE L'EXERCICE 2025

NATURE DES INVESTISSEMENTS	MONTANT	TOTAL
BREVETS, CONCESSIONS		1 024 428,57
- ALSACE	1 668	
- CENTRE	1 050	
- CHAMPAGNE	2 640	
- LIBRAIRIE	1 100	
- MIDI	14 155	
- RHONE ALPES	44 460	
- SIEGE	959 356	
TERRAINS		721 489,84
- BOURGOGNE	66 250	
- BRETAGNE	640 707	
- CENTRE	14 533	
CONSTRUCTIONS		22 700 304,84
- ALSACE	79 750	
- AQUITAINE	318 731	
- BOURGOGNE	1 034 207	
- BRETAGNE	983 277	
- CENTRE	349 017	
- CHAMPAGNE	153 458	
- ILE DE FRANCE	94 639	
- LANGUEDOC	393 817	
- LIBRAIRIE	16 033	
- MIDI	1 424 380	
- HAUT DE France	41 023	
- NORMANDIE	303 080	
- PACA	48 427	
- PAYS DE LA LOIRE	2 779 726	
- RHONE ALPES	14 680 740	
EQUIPEMENTS TECHNIQUES		2 933 351,34
- ALSACE	185 020	
- AQUITAINE	184 391	
- BOURGOGNE	62 921	
- BRETAGNE	115 456	
- CENTRE	195 614	
- CHAMPAGNE	187 504	
- ILE DE FRANCE	266 008	
- LANGUEDOC	36 575	
- MIDI	302 630	
- HAUTS DE FRANCE	78 842	
- NORMANDIE	255 529	
- PACA	59 032	
- PAYS DE LA LOIRE	653 724	
- POITOU	19 843	
- RHONE ALPES	330 263	
MATERIEL DE FORMATION		80 298,58
- BOURGOGNE	20 960	
- BRETAGNE	15 149	
- CENTRE	1 201	
- CHAMPAGNE	22 782	
- ILE DE FRANCE	3 783	
- LANGUEDOC	1 738	
- MIDI	3 476	
- NORMANDIE	2 582	
- PAYS DE LA LOIRE	8 627	
MATERIEL D'HEBERGEMENT		7 888,44
- BOURGOGNE	680	
- CENTRE	2 403	
- NORMANDIE	2 403	
- PAYS DE LA LOIRE	2 403	
SOUS-TOTAL		27 467 761,61

REPORT		27 467 761,61
MATERIEL DE TRANSPORT		50 286,76
- CENTRE	50 287	
MATERIEL INFORMATIQUE		607 473,81
- ALSACE	62 164	
- AQUITAINE	7 680	
- BOURGOGNE	1 867	
- BRETAGNE	8 168	
- CENTRE	6 241	
- CHAMPAGNE	9 963	
- ILE DE FRANCE	54 500	
- LANGUEDOC	7 120	
- LIBRAIRIE	1 065	
- MIDI	83 860	
- HAUTS DE FRANCE	8 454	
- NORMANDIE	13 489	
- PACA	75 694	
- PAYS DE LA LOIRE	10 221	
- POITOU	2 315	
- RHONE ALPES	15 179	
- SIEGE	239 491	
MOBILIER		387 055,20
- AQUITAINE	1 361	
- BOURGOGNE	1 057	
- BRETAGNE	10 657	
- CENTRE	6 347	
- CHAMPAGNE	1 295	
- ILE DE FRANCE	8 309	
- PAYS DE LA LOIRE	131 358	
- RHONE ALPES	225 367	
MOBILIER HEBERGEMENT		1 130 003,47
- AQUITAINE	7 617	
- BOURGOGNE	20 085	
- BRETAGNE	293 508	
- CENTRE	3 339	
- ILE DE FRANCE	825	
- LANGUEDOC	7 658	
- MIDI	162 467	
- HAUTS DE FRANCE	520	
- PAYS DE LA LOIRE	203 725	
- RHONE ALPES	430 259	
MOBILIER RESTAURATION		236 469,49
- BOURGOGNE	1 567	
- BRETAGNE	144 558	
- CENTRE	68 332	
- PAYS DE LA LOIRE	5 562	
- RHONE ALPES	16 450	
IMMOBILISATIONS EN-COURS		9 115 854,77
- ALSACE	132 341	
- AQUITAINE	315 543	
- BOURGOGNE	23 984	
- BRETAGNE	461 181	
- CENTRE	29 415	
- CHAMPAGNE	368 173	
- ILE DE FRANCE	138 704	
- LANGUEDOC	169 350	
- MIDI	171 199	
- HAUTS DE FRANCE	2 843 022	
- NORMANDIE	506 375	
- PACA	4 584	
- PAYS DE LA LOIRE	2 945 980	
- POITOU	5 364	
- RHONE ALPES	96 938	
- SIEGE	903 702	
TOTAL DES INVESTISSEMENTS DE L'EXERCICE		38 994 905,11
Dont : immobilisations en cours au 31.12.25		14 545 512,17

ACTIF

A - DETAIL DES SORTIES DE L'EXERCICE 2025

NATURE	VALEUR D'ACQUI- SION	VALEUR AMORTIE	VALEUR NETTE	VALEUR DE CESSION	VALEUR DE REPRISE
Terrains					
- RHONE ALPES	38 112		38 112	7 800	-30 312
Total	38 112		38 112	7 800	-30 312
Constructions					
- PAYS DE LA LOIRE	26 942	26 942			
- RHONE ALPES	8 990 157	8 102 150	888 007	7 900 486	7 012 479
Total	9 017 099	8 129 092	888 007	7 900 486	7 012 479
Installations Techniques					
- ALSACE	34 800	31 924	2 876	7 800	4 924
- PAYS DE LA LOIRE	54 430	53 385	1 045	1 300	255
Total	89 230	85 308,94	3 921	9 100	5 179
Matériel de Bureau et Informatique					
- PAYS DE LA LOIRE	2 909	2 909			
Total	2 909	2 909			
TOTAL DES REPRISES REGIONS	9 147 350	8 217 310	930 040	7 917 386	6 987 346
- ENCYCLOPEDIE					
- SIEGE					
- LIBRAIRIE	18 544	18 544			
TOTAL DES REPRISES	9 165 894	8 235 854	930 040	7 917 386	6 987 346

TABLEAU COMPARE DES STOCKS PAR REGION

	AU 31.12.2025	AU 31.12.2024
ALSACE	131 629	110 026
AQUITAINE	83 985	81 039
BOURGOGNE	77 745	69 722
BRETAGNE	103 160	107 155
CENTRE	182 214	193 363
CHAMPAGNE	89 928	114 563
ILE DE FRANCE	291 872	239 908
LANGUEDOC	59 317	42 944
MIDI	77 379	68 832
HAUTS DE FRANCE	53 252	50 077
NORMANDIE	42 287	55 688
PACA	156 831	145 837
PAYS DE LOIRE	175 933	202 604
POITOU	32 801	19 585
RHONE ALPES	149 122	175 029
TOTAL	1 707 456	1 676 371
ENCYCLOPEDIE	1 529 230	1 529 230
LIBRAIRIE	248 975	217 256
SIEGE	108 889	118 957
TOTAL GENERAL	3 594 549	3 541 813
PROVISION POUR DEPRECIATION ENCYCLOPEDIE ET DIVERS	-1 529 230	-1 529 230
PROVISION POUR DEPRECIATION LIBRAIRIE		
TOTAL	2 065 319	2 012 583

TABLEAU COMPARE DES DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS

REGION	AU 31.12.2025	AU 31.12.2024
ALSACE	0	25 964
AQUITAINE	18 898	16 521
BOURGOGNE	17 128	17 628
BRETAGNE	71 637	60 814
CENTRE	67 739	67 724
CHAMPAGNE	11 444	10 664
ILE DE FRANCE	123 958	122 964
LANGUEDOC	25 373	25 373
MIDI	24 875	24 875
HAUTS DE FRANCE	48 595	45 470
NORMANDIE	2 773	1 179
PACA	82 051	78 492
PAYS DE LOIRE	34 447	22 003
POITOU	32 204	30 684
RHONE ALPES	76 183	76 183
TOTAL	637 305	626 539
ENCYCLOPEDIE		
LIBRAIRIE	13 251	12 848
SIEGE	58 577	58 577
TOTAL GENERAL	709 133	697 964

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)	2 750	2 750		6 500
Autres immobilisations financières	2 444 197	757 660	1 686 537	2 731 105
<i>Total actif immobilisé</i>	<i>2 446 947</i>	<i>760 410</i>	<i>1 686 537</i>	<i>2 737 605</i>
Actif circulant				
Stocks et encours	3 594 549	3 594 549		3 541 813
Clients douteux ou litigieux	15 899 432	15 899 432		17 797 459
Autres créances clients	22 773 485	22 773 485		16 913 139
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	129 875	129 875		81 133
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	87 731	87 731		153 541
Impôts sur les bénéfices	833 924	833 924		922 160
Taxe sur la valeur ajoutée				1 975
Autres impôts, taxes et versements assimilés				34 689
Avances et acomptes versés sur commandes en-cours	2 431 959	2 431 959		3 041 855
Groupe et associés (2)	549 015	549 015		618 786
Débiteurs divers	3 586 039	3 586 039		3 837 841
<i>Total actif circulant</i>	<i>49 886 008</i>	<i>49 886 008</i>		<i>46 944 391</i>
Charges constatées d'avance	867 594	867 594		814 907
TOTAL DES CREANCES	53 200 549	35 614 580	1 686 537	50 496 903

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
- à un an maximum	14 090 853	1 737 367	6 635 051	5 718 435	14 519 197
- à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	4 861 558	4 861 558			5 102 071
Fournisseurs et comptes rattachés	7 519 199	7 519 199			8 718 008
Personnel et comptes rattachés	2 996 285	2 996 285			2 925 238
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 758 426	3 758 426			3 891 797
Impôts sur les bénéfices	220 535	220 535			268 503
Taxe sur la valeur ajoutée	3 475	3 475			2 175
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	8 233 502	8 233 502			10 104 957
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	904 073	904 073			1 226 824
Groupe et associés (2)	157 019	157 019			37 040
Autres dettes	2 205 905	2 205 905			3 459 124
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours	16 669 405	16 669 405			14 063 241
Produits constatés d'avance	6 035 763	6 035 763			6 991 517
TOTAL DES DETTES	67 655 998	55 302 512	6 635 051	5 718 435	71 309 692

PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début 2025	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2025
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges	1 003 170	360 000			890 170	473 000
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
<i>Sous total provisions pour risques</i>	<i>1 003 170</i>	<i>360 000</i>			<i>890 170</i>	<i>473 000</i>
Provisions pour pensions et obligations similaires	1 001 123	27 461			186 767	841 816
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>	<i>1 001 123</i>	<i>27 461</i>			<i>186 767</i>	<i>841 816</i>
Autres provisions pour risques et charges						
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 004 293	387 461			1 076 937	1 314 816
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisations de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières	100 000					100 000
<i>Sous total sur immobilisations</i>	<i>100 000</i>					<i>100 000</i>
Sur stocks et en-cours	1 529 230					1 529 230
Sur comptes clients	16 612 237	2 144 347			3 347 215	15 409 368
Autres provisions dépréciations						
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	18 241 466	2 144 347			3 347 215	17 038 598
TOTAL GENERAL	20 245 759	2 531 807			4 424 152	18 353 414
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 531 807			4 424 152	
Dont dotations et reprises financières						
Dont dotations et reprises exceptionnelles						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

FONDS REPORTES & FONDS DEDIES

Nature des fonds dédiés	Montant au début 2025	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2025
			Utilisées au cours de l'exercice	Non Utilisées au cours de l'exercice	Reclassement de l'exercice	
Fonds reportés sur dons et legs		467 752			(196 911)	664 663
Total des fonds reportés		467 752			(196 911)	664 663
Fonds dédiés - Ressources liées à la générosité du public	971 468	273 268	467 837		196 911	579 988
Fonds dédiés au financement d'investissement pédagogique	4 401 762	642 587	1 640 634		476	3 403 238
Total des fonds dédiés	5 373 230	915 854	2 108 471		197 387	3 983 226
Total des fonds reportés et dédiés	5 373 230	1 383 606	2 108 471		476	4 647 889

VARIATION DES FONDS PROPRES

	01.01.2025	Affectation du résultat		Mouvements de l'exercice		31.12.2025
	Montant	Montant	Dont générosité du	Reprise	Dotation	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	3 117 887					3 117 887
Fonds propres avec droit de reprise	-					-
Ecart de réévaluation	18 207 163					18 207 163
Réserves statutaire	456 311	96 059				552 370
Réserves	78 210 167	1 409 551				79 619 718
Report à nouveau	-					-
Excédent ou déficit de l'exercice	1 505 610	- 1 505 610		325 988		325 988
Dotations consommables	-					-
Subventions d'investissement	52 120 334				3 457 410	55 577 744
Provisions réglementées						-
TOTAL	153 617 472	-	-	325 988	3 457 410	157 400 870

PASSIF

TABLEAU DE FINANCEMENT DES IMMOBILISATIONS PAR DES CAPITAUX PROPRES

A - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT

ORGANISMES	TOTAUX AU 01.01.25	CESSION OU REGULARISATION	SUBVENTIONS OBTENUES 2025	TOTAUX AU 31.12.25
- ALSACE	13 594 796	27 797	33 502	13 600 501
- AQUITAINE	8 431 495		104 251	8 535 746
- BOURGOGNE	6 432 200	1 578	446 760	6 877 382
- BRETAGNE	2 670 490		810 708	3 481 198
- CENTRE	10 355 331		173 705	10 529 036
- CHAMPAGNE	7 362 041		55 572	7 417 613
- ILE DE FRANCE	14 473 475		67 204	14 540 679
- LANGUEDOC	6 510 622		695	6 511 317
- MIDI PYRENEES	5 647 779		87 213	5 734 992
- HAUT DE France	5 242 580		2 495 531	7 738 111
- NORMANDIE	5 126 196		226 982	5 353 178
- PACA	3 323 783		9 692	3 333 475
- PAYS DE LOIRE	12 311 431	26 942	584 102	12 868 592
- POITOU	1 303 388			1 303 388
- RHONE ALPES	7 266 238	2 727 764	3 642 533	8 181 006
- SIEGE	1 566 547			1 566 547
Total des subventions d'équipement	111 618 392	2 784 081	8 738 449	117 572 760

B - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AMORTIES

Subventions d'équipement amortissables				
- Amortissement calculé au 01.01.25	58 932 175	2 565 265		56 366 909
- Amortissement de l'exercice			5 062 223	5 062 223
- Régularisation passage IFRS	565 884			565 884
Total des subventions d'équipement amorties	59 498 058	2 565 265	5 062 223	61 995 016

C - SUBVENTION D'EQUIPEMENT (Valeur Nette)

Valeur nette des subventions d'équipement	52 120 334	218 815	3 676 226	55 577 744
---	------------	---------	-----------	------------

TABLEAU RECAPITULATIF GENERAL DES EMPRUNTS

A - CAPITAL

	TOTAL D'ORIGINE	REMBOURSEMENT AU 01/01/2025	REMBOURSEMENT 2025	REMBOURSEMENT AU 31/12/2025	RESTE DU AU 31/12/2025
CDC	1 810 789	1 810 789	-	1 810 789	-
CAF	60 000	22 500	7 500	30 000	30 000
BNP	11 961 315	3 556 875	812 561	4 369 436	7 591 879
GIC	722 151	714 357	5 814	720 170	1 981
SOCIETE GENERALE	7 500 000	6 500 000	-	6 500 000	1 000 000
CAISSE D'EPARGNE	6 072 500	3 175 414	421 290	3 596 704	2 475 796
CREDIT AGRICOLE	5 316 100	2 047 408	277 495	2 324 903	2 991 197
TOTAL	33 442 856	17 827 344	1 524 659	19 352 003	14 090 853

B - INTERETS ET FRAIS

CDC	1 648 910	1 648 910	-	1 648 910	-
CAF	-	-	-	-	-
BNP	2 698 027	961 105	245 612	1 206 717	1 491 310
GIC	69 651	69 591	54	69 645	7
SOCIETE GENERALE	135 849	68 011	5 750	73 761	62 089
CAISSE D'EPARGNE	209 807	132 148	17 858	150 006	59 802
CREDIT AGRICOLE	224 474	131 632	28 167	159 799	64 675
TOTAL	4 986 719	3 011 396	297 441	3 308 837	1 677 882

C - CAPITAL + INTERETS + FRAIS

CDC	3 459 699	3 459 699	-	3 459 699	-
CAF	60 000	22 500	7 500	30 000	30 000
BNP	14 659 342	4 517 980	1 058 173	5 576 154	9 083 189
GIC	791 802	783 947	5 868	789 815	1 987
SOCIETE GENERALE	7 635 849	6 568 011	5 750	6 573 761	1 062 089
CAISSE D'EPARGNE	6 282 307	3 307 562	439 148	3 746 710	2 535 598
CREDIT AGRICOLE	5 540 574	2 179 040	305 662	2 484 701	3 055 872
TOTAL	38 429 574	20 838 739	1 822 100	22 660 840	15 768 735

D - CHARGES D'INTERETS POUR L'EXERCICE

	Charges constatées d'av.		Courus et non payés		CHARGES DE L'EXERCICE
	début exercice	fin exercice	Début exerc pror	Fin exercice prora	
CDC	-	-	-	-	-
CAF	-	-	-	-	-
BNP	-	-	2 439	3 572	246 745
GIC	-	-	28	9	34
SOCIETE GENERALE	-	-	-	788	6 538
CAISSE D'EPARGNE	-	-	2 705	2 395	17 549
CREDIT AGRICOLE	-	-	4 279	3 936	27 824
TOTAL	-	-	9 451	10 699	298 690

LEGS, DONATIONS ET ASSURANCE VIE

	31.12.2025	31.12.2024
PRODUITS		
Montant perçu au titre d'assurances vies	178 €	304 622 €
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations' selon art 213-9	1 133 705 €	715 206 €
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations		
CHARGES		
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	664 663 €	
SOLDE	469 220 €	1 019 828 €

ETAT DES AVANTAGES ET RESSOURCES COLLECTES A L'ETRANGER EN 2025

PAYS	MONTANT
Etats Unis	191 500€
Belgique	48 568€
TOTAL	240 068€

COMPTE DE FONCTIONNEMENT ET DE RÉSULTAT

EXERCICE 2025

REEL 2024	CHARGES	REEL 2025
52 277 305	CHARGES DE PERSONNEL	53 471 355
38 666 226	Appointements bruts	39 725 697
640 655	Indemnités	590 733
175 287	. Avantages en nature	228 643
195 672	. Indemnités de licenciement	153 407
22 101	. Indemnités de départ à la retraite	29 780
136 774	. Indemnités diverses	69 582
110 821	. Primes de transport	109 323
163 241	Congés à payer et Compte Epargne Temps	91 932
12 703 398	Charges sociales	12 989 617
7 359 582	. Sécurité Sociale personnel	7 664 159
282 234	. Sécurité Sociale Élèves - Bénévoles	219 865
311 873	. Mutuelle salariés	359 212
2 159 098	. Retraite	2 189 239
496 551	. Prévoyance	511 024
1 656 082	. Chômage	1 702 662
205 016	. Médecine du travail	223 020
232 961	. Comité d'entreprise (incluant part employeur des carnets repas)	239 530
	. Remboursement de charges de personnel	- 119 095
103 323	Charges sociales Congés Payés et Compte Epargne Temps	12 029
461	Frais divers de personnel	61 346
36 084 812	CONSOMMATIONS NETTES	35 199 767
4 978 806	Vivres	5 377 072
4 947 094	. Alimentation	5 314 150
29 554	. Consommation Foyer	35 133
6 784	. Vins fins	9 876
- 4 626	. Variation stocks alimentation et vins fins	17 914
11 947 917	Prestations sous-traitées	12 306 155
9 985	. Mandat co-traitance de formation	3 169
5 745 549	. Stages de formation	6 031 259
97 171	. Pension restauration	127 856
2 061 871	. Sous traitance externe restauration	2 018 139
2 815 348	. Sous traitance externe hébergement	2 759 690
826 308	. Blanchissage hébergement restauration	946 633
325 725	. Sous traitance formation extérieur des jeunes	349 175
65 959	. Frais d'hygiène et de laboratoires	69 484
-	. Achat d'études	750
6 387 147	Énergie - Fluides	5 424 607
15 245	. Variation stock combustibles	1 631
96 930	. Combustibles	123 009
2 119 284	. Électricité	2 479 422
641 055	. Eau	570 827
2 861 626	. Gaz	1 559 283
88 402	. Chauffage urbain	152 315
564 606	. Essence - Huile - Gas-oil	538 121
9 656 713	Petit matériel et fournitures pour formation	9 244 666
- 442	. Variation stock fournitures et matières de formation	- 47 218
8 906 724	. Fournitures et matières formation	8 421 350
- 40 431	. Variation stocks attributs compagnonniques	12 498
164 755	. Attributs compagnonniques	191 686
- 35 856	. Variation stocks librairie et encyclopédie	- 20 271
382 739	. Librairie	400 531
-	. Encyclopédie	-
279 223	. Culture et bibliothèque	286 091

COMPTE DE FONCTIONNEMENT ET DE RÉSULTAT

EXERCICE 2025

REEL 2024	CHARGES	REEL 2025
3 114 229	Petit matériel et fournitures diverses	2 847 266
5 239	. Variation stock produits d'entretien	1 882
479 104	. Produits d'entretien	470 713
-	. Variation stock petit matériel formation, hébergement, restauration, structure	1 484
2 038 689	. Petit matériel formation, hébergement, restauration, structure	1 638 644
962	. Variation stock linge de maison	173
44 730	. Linge de maison	85 595
-	. Achat de reliure	-
- 24 778	. Variation stock fournitures de bureau et imprimés	- 15 429
547 028	. Fournitures de bureau et imprimés	642 285
23 253	. Pharmacie - Frais médicaux	21 920
23 459 495	SERVICES EXTÉRIEURS	23 650 901
4 272 161	Sous traitance externe	3 903 188
-	. Sous traitance externe restauration	-
-	. Sous traitance externe hébergement	-
3 495	. Blanchissage hébergement restauration	3 650
2 012 909	. Sous traitance générale	1 808 397
1 747 116	. Sous traitance nettoyage	1 607 387
-	. Sous traitance formation extérieur des jeunes	-
508 641	. Sous traitance formation plan de formation (salariés)	483 754
10 611 239	Locations immobilières - mobilières et charges locatives	11 306 619
6 108 521	. Immeubles	7 217 409
1 096 205	. Charges locatives	684 706
2 380 754	. Matériel équipements	2 453 533
1 013 831	. Matériel de transport	937 085
11 927	. Crédit bail équipements	12 512
-	. Crédit bail véhicules	1 374
3 642 218	Entretien et réparations	3 417 654
2 650 846	. Locaux et installations	2 305 573
886 816	. Matériel	943 070
29 955	. Matériel informatique	53 604
74 602	. Véhicules	115 408
2 247 445	Maintenance	2 218 068
1 355 530	. Maintenance locaux	1 336 485
346 712	. Maintenance matériel	407 066
529 891	. Maintenance informatique	471 040
15 311	. Maintenance véhicules	3 476
747 907	Assurances	758 293
- 377	. Assurances sur bâtiments incendie et autres	190 786
508 135	. Assurances responsabilité civile	301 937
225 816	. Assurances automobiles	231 558
14 334	. Assurances matériel	34 011
-	. Assurances des stagiaires	-
370 179	Frais de documentations - Étude et Séminaires	430 536
1 239 894	Fêtes compagnonniques	1 440 281
328 451	Frais liés aux assises	176 262
11 421 951	AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	12 244 301,39
814 788	Honoraires	979 276
-	. Commissions et courtages	477
814 788	. Honoraires divers	978 799
-	. Formation bénévolat	-
-	Personnel inter Région	-
1 935 776	Personnel intérimaire	2 357 569
79 830	Personnel prêt avec convention	- 19 023
1 246 586	Information - Publications - Expositions - Salons	1 193 985
5 195 511	Transports et déplacements	5 436 936
770 636	. Transports sur achats - Ventes - Frais routage	916 250
480	. Déménagements de site	31 174
2 101 991	. Voyages et déplacements	2 217 698
813 788	. Voyages et déplacements apprentis	968 484
16 909	. Essence - Huile - Gas-oil	19 115
1 491 706	. Missions et réceptions	1 284 214

COMPTE DE FONCTIONNEMENT ET DE RÉSULTAT

EXERCICE 2025

REEL 2024	CHARGES	REEL 2025
1 526 227	Frais postaux et télécommunications	1 496 570
246 373	. Affranchissement	220 337
856 670	. Téléphone	784 774
423 185	. Réseau informatique	491 459
90 475	Frais de banque	108 985
9 255	Frais actes et contentieux	138 132
12 010	Frais de recrutement de personnel	1 228
511 494	Cotisations et dons divers	550 645
5 403 798	IMPÔTS ET TAXES	5 527 343
1 060 691	Taxes sur les salaires	2 660 696
1 359 893	Taxe foncière et d'habitation	1 196 358
91 423	Taxe professionnelle	13 875
2 782 881	Formation continue	1 341 621
174 709	Effort à la construction	179 635
117 046	Taxes diverses	135 158
1 881 493	AUTRES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	3 340 466
133 978	Redevances Concessions Droits d'auteurs et de reproduction	46 239
-	Valeur nette des immobilisations cédées	930 040
63 265	Pertes sur créances irrécouvrables de l'exercice	1 403
873 730	Pertes sur créances irrécouvrables exercices antérieurs	1 249 753
365 971	Bourses aux jeunes	252 496
134 108	Bourses aux formateurs	116 437
310 442	Charges diverses - Cotisations liées à la vie statutaire / maison de l'outil	744 097
122 795	CHARGES FINANCIÈRES	346 412
122 795	Intérêts des emprunts et dettes	297 902
-	Intérêts sur comptes bancaires	433
-	Valeur nette des immobilisations financières	48 077
17 957 326	DOTATIONS DE L'EXERCICE	17 825 390
12 656 898	Dotations des amortissements des immobilisations	14 377 729
160 000	Dotations aux provisions pour risques et charges exploitation	360 000
90 775	Dotations aux provisions pour départ à la retraite	27 461
	Dotations aux provisions sur immobilisations encours	
	Dotations aux provisions sur immobilisations financières	
3 981 270	Dotations aux provisions pour dépréciation sur créances douteuses	2 144 347
793 827	Report fonds dédiés - investissement matériel pédagogique	642 587
274 557	Report fonds dédiés - dons et mécénat	273 268
148 608 976	TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	151 605 935
324 111	CHARGES EXCEPTIONNELLES	-
324 111	Charges exceptionnelles (voir annexe)	-
- 29 111	IMPOTS	1 801
- 29 111	Impôts	1 801
148 903 976	TOTAL DES CHARGES	151 607 736

COMPTE DE FONCTIONNEMENT ET DE RÉSULTAT

EXERCICE 2025

REEL 2024	PRODUITS	REEL 2025
94 093 708	PARTICIPATIONS AUX ACTIVITÉS DE FORMATION	90 435 823
80 338 649	Participation stages de formation	77 874 942
-	Remboursement frais de stages jeunes	
-	Ministère du travail	
-	Ministère commerce artisanat	
160 241	Ministère éducation nationale	147 330
-	Ministère équipement	
-	Taxe d'apprentissage	
-	Subventions et indemnités régionales	
143 069	Subventions de fonctionnement CFA régional	59 987
-	Indemnités régionales déplacement CFA	
310 836	Subventions régionales qualité	132 136
96 070	Subventions départementales	131 100
136 186	Subventions communales	37 000
1 083 848	Subventions européennes	1 380 019
9 200	Subventions fonds social européen	
1 336 417	Subventions organismes divers pour la formation	1 064 995
-	Subventions 0.10% recherche	
98 349	Subvention CNASEA	174 599
4 264 192	Subventions organismes divers hors formation	2 595 744
4 678 332	Quote part subvent.investis.virée au résult.de l'exerc.	5 062 223
1 048 654	Subventions caisse allocations familiales	1 242 287
389 664	Subventions et remboursements plan formation interne	533 460
36 230 343	PARTICIPATIONS RESTAURATION ET HÉBERGEMENT	36 908 727
23 714 372	Hébergement	24 521 934
	Indemnités régionales hébergement CFA	
12 491 392	Restauration	12 362 084
	Indemnités régionales repas CFA	
24 579	Foyer	24 710
-	PRODUCTION DE L'ENCYCLOPEDIE	-
-	Ventes de l'encyclopédie	-
	. Variation des produits facturés d'avance	-
	En cours au début de l'exercice	
	En cours en fin d'exercice	
-	. Variation des stocks de produits finis	-
	Stocks au début de l'exercice	
	Stocks en fin d'exercice	
-	. Autres produits finis encyclopédie	-

COMPTE DE FONCTIONNEMENT ET DE RÉSULTAT

EXERCICE 2025

REEL 2024	PRODUITS	REEL 2025
9 892 175	PRODUITS DES ACTIVITÉS ANNEXES	17 501 565
387 783	Remboursement librairie - encyclopédie	348 288
1 759	Abonnement et ventes journal - Reliure journal	2 234
122 682	Remboursement logement par le personnel	133 447
92 431	Remboursement repas par le personnel	101 104
150 763	Remboursement salaires et charges	167 794
-	Mise à disposition salles et équipements	
607 831	Autres produits annexes - remboursements fournitures d'imprimés	936 543
482 585	Cotisations des corporations	519 320
254 499	Remboursements attributs compagnonniques	248 874
136 577	Participations frais de colloques	25 459
188 308	Participation vie sociale	323 843
623 024	Participation aux frais des fêtes compagnonniques	611 551
53 171	Remboursement fournitures de cours	90 952
1 301 776	Dons Manuels	848 452
639 026	Mécénats	863 337
1 019 828	Legs - Assurance vie	469 220
11 000	Partenariat	10 000
46 700	Produits de cession des immobilisations	7 917 386
	Remboursement d'assurance	3 139
56 476	Remboursement travaux PO	28 466
2 560 103	Remboursement caisse outils	2 565 905
1 088 787	Remboursements frais divers	1 220 201
67 066	Cessions de déchets	66 048
305 974	TRANSFERT DE CHARGES EXPLOITATION	-
960 598	PRODUITS FINANCIERS	554 985
	Produits financiers	
	Produits financiers sur prêt interne	
960 598	Autres produits financiers	554 985
8 926 788	CHARGES NON IMPUTABLES A L'EXERCICE	6 532 623
-	Production d'immobilisation de la Région à elle-même	
443 187	Reprises aux provisions pour risque et charges	890 170
105 455	Reprises sur provisions départ à la retraite	186 767
-	Reprises sur provisions entretien	
-	Reprises sur provisions immobilisations en cours	
4 653 930	Reprises de provisions sur créances	3 347 215
1 958 125	Utilisation fonds dédiés investissement pédagogique	1 640 634
1 766 091	Utilisation fonds dédiés dons et mécénats	467 837
150 409 586	TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	151 933 724
-	PRODUITS EXCEPTIONNELS	-
-	Produits exceptionnels (voir annexe)	-
150 409 586	TOTAL DES PRODUITS	151 933 724
148 903 976	TOTAL DES CHARGES	151 607 736
1 505 610	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	325 988